

PRÉSENCES :

Conseillers et  
conseillères :

Marchand, Louise - présidente	Richmond
d'Entremont, Jeanelle - vice-présidente	Argyle
Benoit, Alfred	Pomquet
Breau, Jérôme	Truro <i>quitte à 10 h 15</i>
Comeau, Lucien	Halifax
Cottreau, Marcel	Clare
Craig, Marthe	Halifax
DeViller, Clyde	Argyle
Gaudet, Kenneth	Clare
Jacquard, Donald	Argyle
Larade, Joeleen	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis
LeFort, Léonard	Inverness
LeFort, Marcel	Sydney
Middleton, Hank	Rive-Sud
Samson, Blair	Richmond
Surette, André	Halifax
Thériault, Sophie	Clare

ABSENCES

MOTIVÉES :

PERSONNEL :

Comeau, Michel	directeur général
Goud, Audrey-Maude	secrétaire du Conseil
Saulnier, Janine	trésorière

OBSERVATEURS :

Amirault, Stephen	agent d'éducation, MEDPE
Comeau, Stéphanie	coordonnatrice aux communications

## Samedi 2 novembre 2019

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h, le directeur général ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum.  
Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## 2. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL

### 2.1. DÉROULEMENT DES ÉLECTIONS

Le directeur général explique les lignes directrices qui régissent les élections à la présidence et à la vice-présidence.

### 2.2. NOMINATION DES SCRUTATEURS ET SCRUTATRICES

#### Résolution 259-01

*Louise Marchand, appuyée par Jeanelle d'Entremont, propose de nommer Janine Saulnier et Audrée-Maude Goud à titre de scrutatrices pour les élections 2019 des officiers du Conseil.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 2.3. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

#### 2.3.1. Mises en candidature

Les personnes mises en candidature par bulletins secrets sont : MM. Lucien Comeau, Marcel Cottreau, Kenneth Gaudet, et André Surette ainsi que Mme Louise Marchand.

MM. Lucien Comeau, Marcel Cottreau, Kenneth Gaudet, et André Surette ne se portent pas candidats. Mme Louise Marchand accepte sa mise en candidature au poste de présidente.

MADAME LOUISE MARCHAND EST ÉLUE PAR ACCLAMATION AU POSTE DE PRÉSIDENTE DU CONSEIL SCOLAIRE ACADIEN PROVINCIAL POUR UN MANDAT D'UNE ANNÉE.

La présidente assume la présidence de la réunion.

### 2.4. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

#### 2.4.1. Mises en candidature

Les personnes mises en candidature par bulletins secrets sont : MM. Jérôme Breau, Lucien Comeau, Léonard LeFort, Blair Samson, et André Surette, ainsi que Mme Jeanelle d'Entremont.

MM. Jérôme Breau, Lucien Comeau, et André Surette ne se portent pas candidats. MM. Léonard LeFort, et Blair Samson, ainsi que Mme Jeanelle d'Entremont acceptent leur mise en candidature à la vice-présidence.

#### 2.4.2. Présentation

Mme Jeanelle d'Entremont, suivie de M. Léonard LeFort et enfin M. Blair Samson font chacun un exposé sur les raisons qui les motivent à accepter leur candidature.

#### 2.4.3. Vote

Le vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, aucun des candidats n'a recueilli la majorité des votes. Conformément aux procédures d'élections, M. Léonard LeFort, ayant recueilli le moins de votes, est éliminé de l'élection et les conseillers et conseillères passent à un second tour du scrutin.

Le deuxième tour de vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, il y a égalité entre Mme Jeanelle d'Entremont et M. Blair Samson. Conformément aux procédures d'élections, les conseillers et conseillères passent à un troisième tour du scrutin. Les membres se font rappeler que si l'égalité se persiste suite au troisième tour du scrutin, le Conseil devra alors procéder à un tirage au sort et la personne dont le nom est tiré par la direction générale accédera à la vice-présidence.

Le troisième tour de vote par scrutin secret se déroule. Suite au dépouillement, Mme Jeanelle d'Entremont, ayant recueilli la majorité des votes, est élue au poste de vice-présidence du Conseil scolaire acadien provincial pour un mandat d'une année.

La présidente remercie M. Kenneth Gaudet pour ses 17 années de services à la présidence du Conseil et partage son souhait que le Conseil soit uni au courant de son mandat.

#### 2.5. DESTRUCTION DES DOCUMENTS DE MISES EN CANDIDATURE ET DE VOTE

##### Résolution 259-02

*Hank Middleton, appuyé par Hélène Lavigne, propose de détruire les bulletins de mises en candidature et de votes de l'élection 2019 des officiers du Conseil.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout : Rapport d'une étude à l'Université Sainte-Anne (point 11.11.)

*Clyde deViller, appuyé par Marcel LeFort, propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

#### 4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

##### 4.1. Réunion 258 (régulière), École acadienne de Pomquet

Les membres discutent du procès-verbal 258.

M. Blair Samson indique que ses deux avis de motions ainsi que l'avis de motion à M. Jérôme Breau de la réunion 258 étaient illégaux en raison qu'il n'y a pas eu des votes inscrits lors des votes. De plus, il indique qu'il a été à des conférences où la présidence demandait s'il y avait des abstentions lors de la tenue des votes; ce qui est quelque chose que le conseil n'a jamais fait. Le président n'avait pas demandé s'il y avait des abstentions lors de la tenue des votes, faisant en sorte que le compte final des motions est impossible à savoir.

La présidente souligne qu'il faudra qu'elle étudie la question afin de bien se familiariser avec le dossier avant de commenter.

M. Blair Samson indique que le procès-verbal ne pourra donc pas être adopté.

M. Stephen Amirault, l'agent de communication du Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, demande de prendre la parole. Il indique que le procès-verbal est là comme document décrivant ce qui s'est passé à la réunion en question. Par contre, les questions concernant si le Règlement intérieur a bien été suivi à la réunion est une conversation différente. Il faut se demander si le procès-verbal décrit comment les choses se sont déroulées à la réunion. Si le reportage est ce qui s'est passé à la réunion, il propose que le Conseil accepte le procès-verbal comme document décrivant les événements de la réunion; et les questions soulevées par M. Blair Samson seront pour investigation et reportage à une réunion future.

M. Blair Samson marque son désaccord en raison que M. Amirault n'est pas un avocat. Il indique que si le procès-verbal se fait adopter, que le Conseil serait d'accord avec le contenu.

La présidente indique qu'elle est d'accord avec l'intervention de M. Amirault et demande s'il y a des omissions ou des ajouts à apporter au procès-verbal.

André Surette propose de donner la chance à la présidente d'étudier les questions soulevées par Blair Samson et de déposer sur table, jusqu'à la réunion du 7 décembre 2019, l'adoption du procès-verbal 258.

Blair Samson appuie la motion.

La présidente indique que ce n'est pas nécessaire d'attendre à la prochaine réunion pour adopter le procès-verbal, mais que l'étude sur les questions soulevées peut être faite dans une motion séparée. Le procès-verbal reflète ce qui s'est passé; si le Conseil doit reprendre une motion déjà passée, celle-ci sera reprise à une réunion future. Ceci ne change aucunement comment les événements se sont réellement déroulés à la réunion de septembre.

M. Jérôme Breau mentionne qu'il a problème avec le point 14.1 du procès-verbal puisque ça ne reflète pas ce que M. André Surette avait dit au sujet de la motion qu'il avait faite en 2009. La présidente dit qu'il faudrait voir à cela; mais que ceci serait considéré comme une omission.

Elle demande si M. André Surette serait confortable à reconsidérer sa motion pour que le Conseil puisse passer au vote pour accepter le procès-verbal avec l'ajout de l'omission au point 14.1 mentionnée par M. Jérôme Breau. Par la suite, une motion séparée serait faite pour mandater la présidente d'aller chercher de l'avis légal pour vérifier si les motions en question étaient légales ou non. M. André Surette indique qu'il est prêt à retirer sa proposition. La présidente demande ensuite à M. Blair Samson s'il serait prêt à retirer son appui; il indique que non.

La motion passe alors au vote :

André Surette, appuyé de Blair Samson, propose que la présidente étudie la question du Règlement intérieur et de déposer sur table, jusqu'à la réunion du 7 décembre 2019, l'adoption du procès-verbal 258.

M. Blair Samson demande un vote enregistré.

*Votes positifs : Jérôme Breau, André Surette, Joeleen Larade, Donald Jacquard, Blair Samson*

*Votes négatifs : Léonard LeFort, Alfred Benoit, Marcel LeFort, Lucien Comeau, Marcel Cottreau, Marthe Craig, Jeanelle d'Entremont, Clyde deViller, Kenneth Gaudet, Hélène Lavigne, Louise Marchand, Hank Middleton, Sophie Thériault*

**MOTION REJETÉE.**

*Marcel Cottreau, appuyé par Léonard LeFort, propose d'adopter le procès-verbal de la rencontre régulière du 28 septembre 2019 avec l'ajout au point 14.1 mentionné par Jérôme Breau.*

*M. Blair Samson demande un vote enregistré.*

*Votes positifs : Lucien Comeau, Jeanelle d'Entremont, Kenneth Gaudet, Hank Middleton, Clyde deViller, Sophie Thériault, Marcel Cottreau, Hélène Lavigne, Louise Marchand, Léonard LeFort, Marcel LeFort*

*Votes négatifs : Blair Samson, Donald Jacquard, Jérôme Breau, Alfred Benoit, André Surette*

*Mmes Joeleen Larade et Marthe Craig demandent de s'abstenir de voter en raison qu'elles n'étaient pas à la réunion de septembre 2019. La présidente leur accorde l'abstention.*

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

La présidente indique qu'une motion serait nécessaire pour la mandaté d'aller chercher de l'avis légal concernant les questions soulevées de la réunion 258.

#### **Résolution 259-03**

*Blair Samson, appuyé par Marthe Craig, propose que la présidente aille chercher de l'avis légal francophone concernant la légalité des décisions du Conseil des points 14.1, 14.2, et 14.3 de la réunion régulière 258 du 28 septembre 2019 en ce qui concerne le manque de votes inscrits et les abstentions de votes.*

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

## **5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

### **5.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 258**

Le suivi aux résolutions est déposé.

*M. Jérôme Breau quitte à 10 h 15.*

## 6. PRÉSENTATION : RENDEMENT DES ÉLÈVES 2018-2019

M. Michel Collette, Directeur Services éducatifs; M. Marc Deveau, Coordonnateur Services éducatifs; et Mme Annick Pinette, Consultante évaluation sont présent pour présenter le rendement des élèves suite aux examens provinciaux 2018-2019.

Le contenu de la présentation étant toujours sous embargo, la présentation doit avoir lieu à huis clos.

*Léonard LeFort, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*Marcel LeFort, appuyé par Léonard LeFort, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 7. AFFAIRES DU CONSEIL

### 7.1. COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL 2019-2020

M. Blair Samson indique qu'il souhaite siéger sur le comité d'évaluation du directeur général et M. Lucien Comeau indique qu'il souhaite siéger sur le comité d'éducation.

#### Résolution 259-04

*André Surette, appuyé par Alfred Benoit, propose que le Conseil adopte la composition des comités du Conseil 2019-2020, telle que modifiée.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### 7.2. EMBAUCHES PRÉCOCES 2020-2021

Le CSAP évolue dans un contexte de croissance continue qui a un impact important sur les besoins en personnel enseignant dans les écoles du CSAP. Les membres constatent qu'une croissance minimale de 25 nouveaux équivalents à temps plein (ETP) de personnel enseignant est anticipée.

#### Résolution 259-05

*Léonard LeFort, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil scolaire demande à l'administration de procéder à l'embauche précoce d'un maximum de 25 enseignants pour l'année scolaire 2020-2021. Les enseignants seront embauchés en fonction des besoins anticipés des écoles dans une perspective provinciale.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

*Le point 11. Rapports d'activités est traité à ce temps à l'ordre du jour en raison du temps restreint avant la pause du dîner.*

### 7.3. MISE À JOUR : PROJETS INFRASTRUCTURES (PRIORITÉS DU CSAP 2020-2021)

Les membres discutent des projets d'infrastructures 2020-2021. Considérant que les consultations ne sont pas encore conclues pour la nouvelle école du CSAP qui ouvrira ses portes en septembre 2020 sur l'avenue John Savage à Dartmouth, les membres ne sont pas en mesure d'entamer le processus des priorités des projets d'infrastructures 2020-2021 à ce temps. Ils prévoient traiter ce dossier à la réunion de janvier 2020.

### 7.4. RAPPORT PRÉVISIONS À LONG TERME DES ÉCOLES DU CSAP

Les membres reçoivent le rapport Prévisions à long terme des écoles du CSAP. Ce document est élaboré à partir d'une formule demandée par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Les données trouvées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement les réalités d'espaces dans les écoles du CSAP.

Un document d'appui à ce rapport, reflétant les défis actuels d'espaces dans les écoles du CSAP, sera élaboré prochainement. Ces deux documents pourront être adoptés ensemble à une réunion future.

## 8. COMITÉ À HUIS CLOS

*Hank Middleton, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 9. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Hank Middleton, appuyé par Sophie Thériault, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 10. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

La vice-présidente indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2018-11, 2018-16, 2019-21, 2019-22, 2019-23, le cas de personnel 2019-06P, ainsi que le rapport de suspensions.

### Résolution 259-06

*Léonard LeFort, appuyé par Marcel Cottreau, propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas de personnel 2019-06P. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*



## 11. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 11.1. RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le rapport est déposé.

### 11.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

### 11.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

### 11.4. RAPPORT DES RESSOURCES HUMAINES

Le rapport est déposé. Un rapport démontrant le nombre d'enseignants du programme d'embauches précoces 2019-2020, ainsi à quelle école ils ont été placés, est inclus avec ce rapport; conformément à la demande faite à la réunion 258 du 28 septembre 2019.

### 11.5. RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

Le rapport est déposé.

### 11.6. RAPPORT DU COMITÉ PRIX DE RECONNAISSANCE

Le rapport est déposé.

### 11.7. RAPPORT DU C.G. U. STE-ANNE

Le rapport est déposé.

### 11.8. RAPPORT DU C.A. FNCSF

Le rapport est déposé.

### 11.9. RAPPORT AGA FANE

Le rapport est déposé.

### 11.10. RAPPORT AGA ACELF

Le rapport est déposé.

### 11.11. RAPPORT D'UNE ÉTUDE À L'UNIVERSITÉ SAINTE-ANNE

Le rapport est déposé.

## 12. DÉPÔT

### 12.1. CORRESPONDANCE

### 12.2. INSCRIPTIONS OFFICIELLES 2019-2020

### 12.3. RAPPORT DU SECTEUR DES OPÉRATIONS

### 12.4. RAPPORT SUR LES CLASSES À NIVEAUX MULTIPLES 2019-2020

12.5. RAPPORT SUR LA TAILLE DES SALLES DE CLASSES 2019-2020

12.6. RAPPORT DES RÉALISATIONS SECTEUR SERVICES ÉDUCATIFS 2018-2019

12.7. POLITIQUE PROVINCIALE SUR LA SUPERVISION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

### 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les membres posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Le processus de décision suite aux consultations – nouvelle école Dartmouth
- L'intimidation dans les écoles
- La sécurité linguistique

### 14. PROCHAINE ÉTAPE : RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL

Ce point fut repoussé à la réunion du Conseil du 7 décembre 2019.

### 15. AVIS DE MOTIONS

Aucun.

### 16. ÉCOLES DU CSAP

- 16.1. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire de Clare  
(Demande modifiée) Montréal, QC

#### Résolution 259-07

*Blair Samson, appuyé par Hank Middleton, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage modifiée de l'École secondaire de Clare à Montréal, QC, pour les élèves de la 9<sup>e</sup> année, du 10 au 13 décembre 2019, sous la condition qu'il y ait au moins une accompagnatrice à ce voyage.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 16.2. DEMANDE DE VOYAGE : Centre scolaire Étoile de l'Acadie  
Montréal, QC

#### Résolution 259-08

*Blair Samson, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage du Centre scolaire Étoile de l'Acadie à Montréal, QC, pour les élèves de la 12<sup>e</sup> année, du 3 au 6 mai 2020.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 16.3. DEMANDE DE VOYAGE : École secondaire de Par-en-Bas  
*Italie*

**Résolution 259-09**

*Jeanelle d'Entremont, appuyée par Clyde deViller, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École secondaire de Par-en-Bas en Italie, pour les élèves de la 12<sup>e</sup> année, du 12 au 22 mars 2020.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

- 16.4. DEMANDE DE VOYAGE : École acadienne de Truro  
*Italie*

**Résolution 259-10**

*Blair Samson, appuyé par Lucien Comeau, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École acadienne de Truro en Italie, pour les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, du 12 au 20 mars 2020.*

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.

- 16.5. DEMANDE DE VOYAGE : École NDA  
*Suisse, Italie, France, et Espagne*

Les membres prennent connaissance de cette demande de voyage et tiennent à féliciter l'École NDA d'avoir insisté d'avoir un guide en français.

**Résolution 259-11**

*Léonard LeFort, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage de l'École NDA en Suisse, Italie, France, et Espagne, pour les élèves de la 10<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, du 11 au 21 mars 2020.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 16.6. DEMANDE DE VOYAGE : Écoles secondaires du CSAP  
*Flash culture, Dieppe et Moncton, NB*

**Résolution 259-12**

*André Surette, appuyé par Blair Samson, propose que le Conseil scolaire accepte la demande de voyage pour les écoles secondaires du CSAP à Dieppe et Moncton, NB, pour les élèves de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année, du 7 au 9 novembre 2019.*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL**

La prochaine réunion régulière se tiendra le 7 décembre 2019 au Bureau de Dartmouth.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*À 15 h 40, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Léonard LeFort propose de lever la séance.*

---

Louise Marchand, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire du Conseil